



FORMATION EN PRÉSENTIEL

CACES R489 1B 14 HEURES

Dernière mise à jour le 02/02/2024.

OBJECTIF

Permettre aux participants d'acquérir la maîtrise de la conduite des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté de catégories 1B dans les meilleures conditions d'efficacité et de sécurité.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Etre capable de mettre en œuvre un chariot élévateur frontal en porte à faux (capacité nominale ≤ 6 tonnes) dans le respect des recommandations de la CNAM R489
- Etre capable de mettre en œuvre un chariots élévateurs à mât rétractable dans le respect des recommandations de la CNAM R489
- Etre capable de mettre en œuvre un préparateur de commande sans élévation du poste de conduite (hauteur de levée $\leq 1,20$ m) dans le respect des recommandations de la CNAM R489





PUBLIC CONCERNÉ

Toutes personnes susceptibles d'utiliser un chariot automoteur à conducteur porté de catégorie 1B,

Tarif	Voir les conditions générales de vente
Réf.	CACES R489 1B 14 heures
Contact	0298968158 contact@formaseco.bzh www.formaseco.bzh

PRÉ-REQUIS

- AGE MINIMUM 21 ANS

 Niveau niveau_formation	 Modalité Présentiel	 Effectif par session 4 mini > 12 maxi	 Durée 14 heures / 2 jour(s)
--	--	--	--



PROGRAMME

THEORIE

- Connaissances générales
- Technologie et stabilité des chariots à conducteur porté
- Tableau / Abaque de charges
- Exploitation des chariots à conducteur porté

PRATIQUE

Catégorie 1A :

- Prise de poste et mise en service
- Conduite
- Manœuvres
- Fin de poste - Maintenance

EVALUATION DES CONNAISSANCES

- Test théorique et pratique selon la recommandation R489 de la CNAMTS

La formation correspond au point B de l'article 3 de l'arrêté du 2 /12/98 et ne vous dispense pas en tant que chef d'établissement de délivrer une autorisation de conduite aux personnes concernées, après avoir vérifié :

- leur aptitude médicale à la conduite de l'équipement en amont de la formation, vérifiée par votre médecin du travail (point A)***
- leur connaissance des lieux et des instructions particulières à respecter sur le site d'utilisation, dont le plan de circulation obligatoire (point C)***

RÉSULTATS :

Taux de réussite en 2023

- aux tests CACES® : 99,5%
- Aux formations SST : 100 %
- Aux formations préparation à l'habilitation électrique : 100 %
- Aux permis groupe lourds : 1er passage : 78,57 % 2ème passage et plus : 92,86 %

2869 stagiaires formés en 2023

Taux de réussite au Titre professionnel de conducteur du transport routier de marchandises sur porteur : En cours

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP : Offre accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter afin d'étudier la faisabilité de la formation



INTERVENANT(S)

Formateurs et testeurs R489

ÉVALUATION

Evaluation théorique et pratique selon la recommandation R489 de la CNAMTS

ATTRIBUTION FINALE

Remise d'une attestation de formation professionnel et d'un certificat CACES®

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Avant la fin de la période de validité de 60 mois, l'apprenant doit suivre une session de CACES R489 1B 14 heures